

## S.I.E.A RIVAVI

### Réhabilitation du réseau d'eau potable RD 20 - Avenue de la Rabasse à Richerenches

N°Affaire : D13003

### COMPTE RENDU N° 2 DU MARDI 18 NOVEMBRE 2014

*Lieu : Mairie de Richerenches*

INTERVENANTS	TELEPHONE	FAX	MAIL	PRESENTS	DIFFUSION	CONVOCAION PROCHAINE REUNION
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b> S.I.E.A. RIVAVI 14 A, Ancienne Route de Grillon 84600 VALREAS	04 75 53 31 82	04 75 98 55 89	<a href="mailto:siearivavi@orange.fr">siearivavi@orange.fr</a> <a href="mailto:jean.maurin@gmail.com">jean.maurin@gmail.com</a>	M. Maurin	SIEA RIVAVI	X
<b>COMMUNE</b> Mairie de Richerenches Avenue de la Rabasse 84600 RICHERENCHES	04 90 28 02 00	04 90 28 02 41	<a href="mailto:sg-richerenches@orange.fr">sg-richerenches@orange.fr</a> <a href="mailto:jeanpierrebizard@orange.fr">jeanpierrebizard@orange.fr</a> <a href="mailto:christian.arnaud16@wanadoo.fr">christian.arnaud16@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:chpakclaudine@free.fr">chpakclaudine@free.fr</a> <a href="mailto:gerard.ayglon0413@orange.fr">gerard.ayglon0413@orange.fr</a> <a href="mailto:pascal.bernard1213@laposte.net">pascal.bernard1213@laposte.net</a>	M. Le Maire Mme Chpak	<b>M. Le Maire</b> <b>Mme Chpak</b> <b>M.Arnaud</b> <b>M.Guillon</b> <b>M.Ayglon</b> <b>M.Bernard</b>	X
<b>CONSEIL GENERAL VAUCLUSE</b> CG84 Direction des routes Agence routière Vaison la romaine 84 110 VAISON LA ROMAINE			<a href="mailto:Michel.bailly@cg84.fr">Michel.bailly@cg84.fr</a> <a href="mailto:Robert.renoud-grappin@cg84.fr">Robert.renoud-grappin@cg84.fr</a>	M.Trin	<b>M.Bailly</b> <b>M.Renoud-grappin</b> <b>M.Trin</b>	X
<b>ENTREPRISE MANDATAIRE</b> SAS TEYSSIER P&F Ave Marcel Pagnol – BP 31 84 110 VAISON LA ROMAINE	04.90.36.02.59	04.90.36.27.82	<a href="mailto:eric.meffre.sasteyssier@orange.fr">eric.meffre.sasteyssier@orange.fr</a>	M. Meffre	<b>M. Meffre</b>	X
<b>EXPLOITANT RESEAUX EU/AEP</b> SAUR 57 route du lac 84 600 Valréas			<a href="mailto:Istantin@saur.fr">Istantin@saur.fr</a> <a href="mailto:michel.mallet@saur.fr">michel.mallet@saur.fr</a>	M.Stentina	<b>M.Mallet</b> <b>M.Stentina</b>	X
<b>MAITRE D'ŒUVRE</b> C.E.R.E.G. Ingénieurs – Conseils Agence Alpes du Sud 49, allée des platanes 26 170 BUIS LES BARONNIES	04.75.28.43.86 06.33.87.77.12	04.75.28.43.86	<a href="mailto:peyre@cereg.com">peyre@cereg.com</a>	M. Peyre	<b>M.Peyre</b>	X

### PROCHAINE REUNION

**Date/heure : mardi 25 novembre 2014 à 8H30**

*Lieu : Chantier*

## ADMINISTRATIF – PLANNING - AVANCEMENT

- Le marché à bons de commande en date du 15 mai 2013.
- Les délais contractuels sont de 10 semaines
- Commande travaux N°03.2014.02
- La fin des travaux est estimée à fin février 2015.
- Une période d'arrêt de travaux est prévue entre le 18 décembre 2014 et le 5 janvier 2015.

## MAITRE D'OUVRAGE

## COMMUNE DE RICHERENCHES

- La commune de Richerenches ne souhaite pas de nouveaux poteaux d'incendie.
- La commune de Richerenches demande à ce que les voiries et trottoirs soient circulables sans danger les WE et jours fériés.
- Des nouveaux branchements ont été demandés par la commune de Richerenches :
  - Un branchement EU et un AEP pour M. Tardieu JP.
  - Un branchement EU pour Mme Ours (N°153).

## CEREG

## REMARQUES CHANTIER

### Visa

- Canalisation en Fonte : Pont a Mousson NATURAL DN100, 80 et 60mm.
- Fonte de voirie : REXEL.
- Abri compteur AEP : Béton avec tampon fonte 40\*60cm C250.
- GNT 0/31.5 : COPAT

### Préparation

- L'entreprise a fait ses DICT.
- Les travaux se feront en route barrée. La circulation sera rétablie les WE et jours fériés. Une déviation par le tour de ville sera envisageable uniquement pour les VL.
- **Une déviation a été mise en place par l'entreprise conformément aux directives du CG84. Les panneaux « accès aux commerces maintenu » seront posés sur les barrières de l'emprise du chantier.**
- Panneau de chantier à poser aux abords du chantier.

### Phasage

- Les travaux sont découpés en deux phases :
  - Phase N°1 : De la tour du cours du midi en direction de la route de Grillon.
  - Phase N°2 : Du pont de la Coronne vers la tour du cours du midi.
- Les branchements particuliers seront repris à la fin de la pose du réseau principal.

**Réseau d'eau potable**

- La pose du réseau AEP se fera à la pelle au centre de la chaussée.
- Le réseau sera réhabilité en fonte DN 100mm.
- La conduite projetée et la conduite existante seront laissées en eau de façon à basculer les branchements un par un.
- Un branchement AEP supplémentaire sera réalisé pour l'habitation de M. Tardieu JP.
- Le raccordement sur la conduite PEHD 50mm de la station d'épuration sera repris au plus court. Pose d'un Té + vanne DN 60.
- La conduite Fonte DN 80 mm de la rue du cadran solaire sera reprise en Fonte DN 100mm jusqu'au jeu de vanne existant.
- En raison des mauvaises conditions météorologiques, la réfection provisoire en bicouche sera remplacée par une couche de grave ciment de 10 cm d'épaisseur.
- La conduite Fonte DN 80 mm située cours du Mistral sera reprise en Fonte DN 100mm jusqu'au niveau du platane.
- La conduite PVC 75mm de la rue du Campanile sera reprise jusqu'au jeu de vanne existant en PVC 75mm.
- Un jeu de 3 vannes DN 100 mm sera posé au niveau du carrefour de l'hôtel de ville.
- Comme convenu avec la SAUR, les bouches à clés seront de type « ronde » pour les branchements et « hexagonale » pour les vannes.
- Les branchements seront réalisés en PEHD DN25mm sauf cas particuliers.

**Réseau des eaux usées**

- Suite à l'inspection vidéo réalisée en 2013 par la SAUR, le réseau des eaux usées ne présente pas de défauts structurants. Celui-ci sera conservé. Seules les fontes de voirie seront remplacées (tampons des regards et des boîtes de branchements).
- Les fontes de voirie seront fournies par l'entreprise TEYSSIER. L'entreprise MISSOLIN réalisera uniquement les mises à la cote.
- Deux branchements EU supplémentaires seront réalisés. Un pour M. Tardieu JP. Et un pour Mme Ours (N°153).

**Réception**

- L'entreprise réalisera un essai à la pression sur le réseau d'eau potable à 1,5 fois la pression de service et à 10 bars minimum.
- Une analyse de potabilité de type B3 sera réalisée avant la mise en service des réseaux d'eau potable.
- Les coupures d'eau seront organisées avec la SAUR.

*Si le présent Compte Rendu., ne motive sous huitaine ni observations, ni remarques, il sera réputé accepté.*